

## **Rapport de Gulnara Shahinian, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage**

### **Madagascar: « La pauvreté et l'impunité ont augmenté les formes contemporaines d'esclavage », selon l'experte des Nations Unies**

**Médiapart Blog – Philippe Divay – 19/12/12**

GENEVE, Suisse, 19 décembre 2012/African Press Organization (APO)/ – La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Mme Gulnara Shahinian, a appelé aujourd'hui le Gouvernement de Madagascar à prendre d'urgence des mesures visant à lutter contre la pauvreté dans le pays. La lutte contre la pauvreté est au cœur de la lutte contre l'esclavage à Madagascar.

« Les droits de l'homme ne peuvent pas se développer dans un environnement d'extrême pauvreté », a déclaré Mme Shahinian à la fin de sa première mission d'enquête dans le pays, se déroulant du 10 au 19 décembre. « La situation à Madagascar montre à quel point des hommes, femmes et enfants victimes d'extrême pauvreté sont amenés à vivre dans des conditions relevant des formes contemporaines de l'esclavage, comme la servitude domestique, l'esclavage des enfants dans les mines et carrières, le travail forcé et les mariages forcés », a averti l'experte indépendante des droits de l'homme.

La Rapporteuse spéciale a souligné que le manque d'action et d'engagement solides des autorités pour traiter de la pauvreté extrême a laissé une grande majorité de la société dans l'abandon et le désespoir total. Il y a eu très peu d'investissements dans des services comme les services de santé et l'éducation – beaucoup ont fermé leurs portes par manque de fonds. « Cela met en danger le potentiel humain futur du pays et constitue un revers majeur pour Madagascar dans son cheminement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant la réduction de l'inégalité entre les garçons et les filles qui fréquentent l'école », a-t-elle déclaré.

« J'ai rencontré des femmes, des garçons et des filles qui ont été victimes de violences physiques, verbales et sexuelles alors qu'ils travaillaient respectivement comme travailleurs domestiques migrants à l'étranger et enfants domestiques à Madagascar », a déclaré Mme Shahinian. « J'ai appris que des parents envoient leurs enfants pour être des travailleurs domestiques afin de rembourser une dette ou pour gagner de l'argent et nourrir leur famille. »

L'experte a constaté que les parents sont désespérément pauvres, ont très peu de choix en terme d'emploi et ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école. De plus, les enfants souffrent de faim chronique, ce qui affecte leur développement physique et mental, leur cerveau ne se développant pas. « Ces enfants qui transportent des charges lourdes dans le contexte de leur travail dans les mines, les carrières, lors de la fabrication de briques et de l'approvisionnement en eau pour usage privé et commercial souffrent aussi de retards de croissance à cause de la pression que subissent leur moelle épinière et ressentent de graves douleurs physiques dans le cou, les épaules et le dos », a-t-elle expliqué.

La Rapporteuse spéciale a souligné la nécessité, pour les autorités, de veiller à ce que la législation nationale existante soit appliquée avec un accent particulier sur la lutte contre l'impunité et de s'assurer que les responsables rendent compte de leurs actes. « Le pays dispose de législation suffisante pour lutter

contre l'esclavage, mais les lois ne sont pas appliquées ou contrôlées, ce qui explique l'impunité et la corruption », a-t-elle souligné.

Des enfants travaillent illégalement dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et dans les carrières. Ces enfants vivent souvent dans des zones reculées dans des communautés caractérisées par la violence et l'anarchie et risquent d'être victimes de viol, de la prostitution, de maladies respiratoires et d'autres maladies entraînant des décès prématurés.

Concernant les mariages forcés, Mme Shahinian a constaté qu'en dépit de la législation nationale qui fixe l'âge minimum pour le mariage à 18 ans à Madagascar, beaucoup de garçons et de filles sont contraints de se marier contre leur volonté dès l'âge de 10 ans. La Rapporteuse spéciale a appris que, dans certains cas, des filles épousent des hommes beaucoup plus âgés qu'elles, parfois même des vieillards et subissent discrimination et exclusion sociale quand elles deviennent veuves.

« Les victimes de ces arrangements risquent aussi d'être victimes de servitude domestique et d'esclavage sexuel. Elles sont aussi privées de leurs droits à la santé, l'éducation, la non-discrimination et la liberté de toute violence physique, psychologique et sexuelle », a-t-elle averti. « En général, ces mariages forcés ne durent pas plus de dix ans. »

La Rapporteuse spéciale a par ailleurs été informée des discriminations basées sur le système de caste, qui sont fortement enracinées. Dans un pays où plus de 70 pour cent de la population est pauvre et plus de 50 pour cent est extrêmement pauvre, les descendants d'esclaves sont les plus vulnérables car ils souffrent de discrimination sociale, économique et politique.

« Le gouvernement, ainsi que la société civile et les organisations internationales ne peuvent pas continuer à ignorer cette question. Tous les acteurs doivent travailler avec les communautés locales afin d'éradiquer la stigmatisation que subissent les descendants d'esclaves », a-t-elle souligné. « Le pays ne peut pas se développer efficacement tant que ces vieilles blessures ne sont pas reconnues et traitées. Le gouvernement doit travailler à tous les niveaux, en particulier à travers les chefs de communautés tels que les fokontany et lonaka, pour résoudre ce type de discrimination. »

L'experte indépendante a également exhorté les autorités à donner priorité à la lutte contre ce phénomène et à y allouer suffisamment de ressources. « Au cours de mes visites sur le terrain, j'ai rencontré des autorités locales et des organisations de la société civile qui luttent contre l'esclavage avec des ressources limitées », a-t-elle indiqué. « Parmi mes autres recommandations, j'exhorte le gouvernement à élaborer des mesures urgentes et des programmes disposant de ressources suffisantes avec les autorités locales, et à travailler en étroite collaboration avec la société civile et les organisations internationales pour obtenir des financements et lutter contre les formes contemporaines d'esclavage. »

« L'éducation s'est aussi révélée être un moyen efficace de dissuasion contre les mariages précoces. « Donner la priorité à une éducation et à une alphabétisation gratuites pour les enfants et les adultes est essentiel pour garantir l'avenir économique du pays. Des formations professionnelles gratuites appuyées par des opportunités d'embauche sont également cruciales pour donner aux adolescents et aux adultes des alternatives économiques viables aux pratiques analogues à l'esclavage. »

Au cours de sa première mission à Madagascar, Mme Shahinian a visité les villes d'Antananarivo, Antsirabe, Ambositra, Fianarantsoa, Ihosy et Sakaraha, où elle a rencontré des représentants du gouvernement, les forces de l'ordre, des ONG, des victimes et des membres de la communauté.

Mme Shahinian présentera un rapport complet sur les résultats de la visite au Conseil des droits de l'homme en septembre 2013.

(\*) Vous pouvez consulter 'le rapport de 2011 sur l'esclavage des enfants dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et dans les carrières' ici [http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Slavery/SR/A-HRC-18-30\\_en.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Slavery/SR/A-HRC-18-30_en.pdf)

## **SOURCE**

United Nations – Office of the UN High Commissioner for Human Rights (OHCHR)

Source : <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay/191212/rapport-de-madame-gulnara-shahinian-rapporteuse-speciale-des-nations>